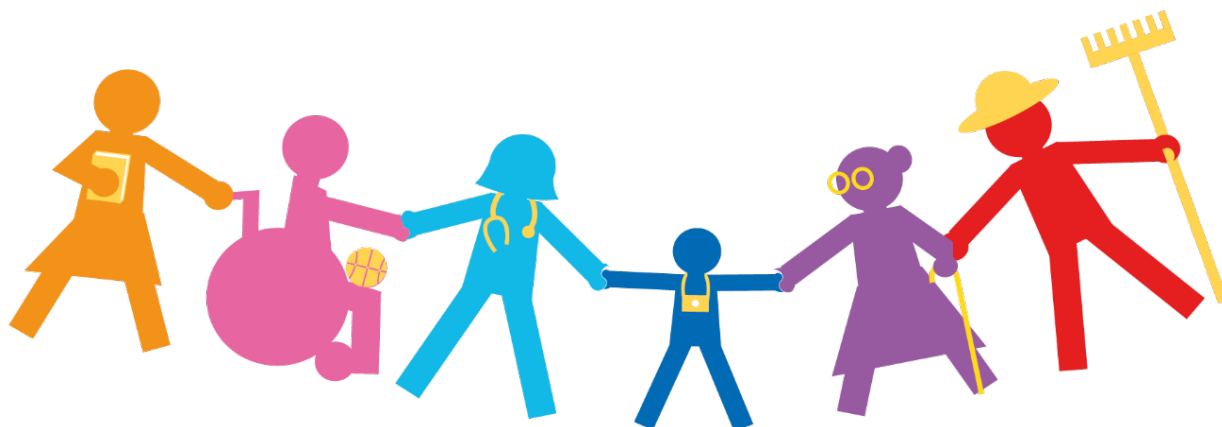




RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« UEMA »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	1244, Route de Lostanges 81710 NAVES 05/63/72/68/00 choix n°2 ime.sessad@apajh81.org
Type de structure	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
Capacité et modalités d'accueil	7 places, pour des personnes de 3 à 6 ans présentant un trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
Numéro FINESS	810012807
Date de création	30 août 2021
Dernier arrêté d'autorisation	Arrêté portant modification sur l'autorisation du SESSAD Lostanges par extension non importante de capacité. 08 juillet 2024
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées



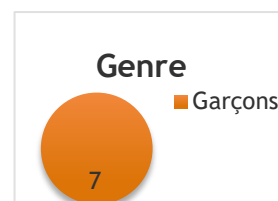
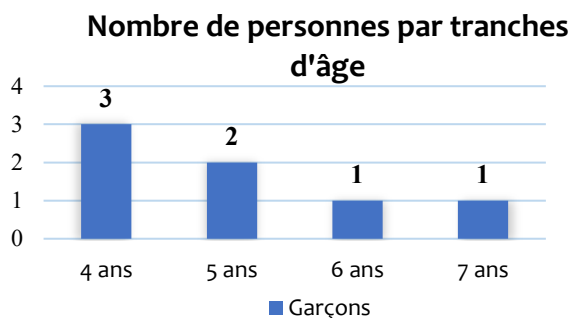
Suivi de l'activité :

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	7 enfants
Nombre d'admissions en cours d'année	2 admissions
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	2 sorties en fin de parcours UEMA
Nombre de personnes en liste d'attente	1 enfant
Stages/ conventions (entrants et sortants)	/
Nombre de journées théoriques prévues	1400 journées
Nombre de journées réalisées en 2024	1435 journées
Taux d'occupation	102,50%

Analyse de l'activité :

L'UEMA accompagne 7 enfants à temps plein, incluant les mercredis et la moitié des congés scolaires, soit 202 jours par an. Des temps d'accompagnement « hors scolarité » sont par ailleurs proposés aux personnes et à leur famille. Cette modalité d'accompagnement et le calendrier d'ouverture/fermeture de l'UEMA a ainsi généré des temps d'accompagnement conformes à ce qui était attendu.

Profil des personnes accompagnées



Les besoins des personnes accompagnées

Les besoins de chaque personne accompagnée sont pris en compte afin de proposer des prestations en adéquation avec ceux-ci, dans le respect des attentes et des demandes de chacune.

Santé somatique et/ou psychique

- ✓ Favoriser et soutenir l'accessibilité aux soins
- ✓ Développement de la construction identitaire
- ✓ Prendre soin de sa santé
- ✓ Besoins spécifiques et spécialisés
- ✓ Soutien dans l'épanouissement psychologique
- ✓ Prendre en compte les besoins sensoriels

Autonomie

- ✓ Développement des compétences dans les domaines de l'autonomie sociale et personnelle
- ✓ Développement des capacités communicationnelles et motrices
- ✓ Développement des habiletés et des interactions sociales

Participation sociale

- ✓ Développer et soutenir les apprentissages
- ✓ Développer et soutenir l'accessibilité universelle
- ✓ Développer l'accès à la mobilité
- ✓ Développer les compétences dans les actes de la vie quotidienne
- ✓ Développement des prérequis à la communication pour un partage social

Les besoins des personnes ont-ils évolué ?

☐ Oui

☒ Non

Les objectifs / prestations sont-ils toujours en adéquation avec les besoins des personnes ?

☒ Oui

☐ Non

2- L'expression des personnes accompagnées

Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisé co-construits en 2024 / Nombre de personnes accompagnées

14 réunions de co-construction du projet personnalisé ont été réalisées pour 7 personnes accompagnées

Co-construction du Projet Personnalisé :

Le **recueil des attentes et des besoins** de la personne est réalisé sous forme **d'entretien individuel** par le coordinateur de projet, ou bien lors des **visites à domicile**, puis formalisé dans le document de projet personnalisé.

Ceux-ci sont **réévalués en permanence** avec les enfants et leurs représentants légaux du fait du fonctionnement spécifique à l'UEMA.

L'accompagnement des professionnels réside dans le fait de **favoriser l'expression et l'autodétermination de la personne** accueillie.

La **participation des personnes accompagnées** et/ou de ses représentants légaux est par conséquent **systematiquement recherchée** lors de différents moments de rencontre :

inclusion des enfants dans leur classe d'âge, visites à domicile, rencontres familles, événements festifs de l'école, accès aux soins, sorties de fin d'année avec les autres élèves de l'école, co-construction et évaluation du projet personnalisé, ateliers éducatifs avec les familles, café des parents, actions de sensibilisation en direction des familles, repas de fin d'année avec les familles et les enfants.

Pour cela, la **construction d'outils spécifiques** (documents en FALC, Communication Alternative et Augmentée) est à poursuivre et à développer.

La connaissance que les parents ont de leur enfant et de ses besoins en fait des **experts et des partenaires essentiels** à toute proposition d'accompagnement.

Ateliers éducatifs avec les familles	4 temps d'atelier éducatif (février / avril / juillet / novembre)	Apprentissages sur table ; Demandes PECS ; Parcours moteurs ; Comptines ; Jeux de société ; Exploration sensorielle ; Habiletés sociales.
Café des parents	5 séances (janvier / février / mars / juin / octobre)	Retour au calme ; Sensorialité et TSA ; Hypersélectivité alimentaire ; Soins somatiques et autonomie ; Présentation des ESMS.
Visites à domicile (VAD)	• 1^{ère} année UEMA : 2 VAD/mois • 2^{ème} et 3^{ème} année UEMA : 1 VAD/mois	Prise en compte des demandes et des attentes familiales ; Evaluation permanente des compétences des personnes et ajustement des objectifs en termes d'autonomie, de participation sociale et de santé.
Temps conviviaux	2 temps pour l'ensemble des familles	Sortie extérieure avec les personnes accompagnées en présence de leur famille et de leur fratrie ; Repas convivial avec les familles et les enfants pour clôturer l'année.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Evaluation de l'UEMA par les services de l'Education Nationale

en présence de M. LAGARD, IEN/SDEI ; de Mme MANEIM, Professeur ressource TSA ;
de Mme LEBRASSEUR-BOGGIO, Professeur ressource Situations complexes.

Pour la direction de l'UEMA présence de Monsieur PRADELLES
et de Madame TOURNIER.

Restitution de cette évaluation très positive par M. LAGARD mettant en avant les accompagnements proposés aux personnes accompagnées.

Elaboration du livret de présentation filmé de l'UEMA

Co-construction de ce livret avec les personnes accompagnées, leur famille et les professionnels.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Des échanges et un travail de réflexion partenarial a été engagé durant plusieurs mois avec l'association Agir, Soigner, Eduquer, Insérer (ASEI) conduisant à **l'élaboration d'une convention de partenariat inter-établissements** entre l'APAJH du Tarn et l'ASEI.

Celle-ci s'inscrit dans une réponse à des besoins identifiés.

Cette convention a pour objectif de **favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes accompagnées**, en facilitant notamment la complémentarité des accompagnements et la fluidité des parcours des personnes accompagnées.

5- La démarche qualité

La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2024 ?	☐ Oui ☒ Non Date d'envoi du rapport d'évaluation :
--	--

La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre à l'UEMA. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative ainsi que du référent qualité du pôle enfance.

Pour autant en 2024, l'UEMA a mis en place le Dossier de l'Usager Informatisé : Imago-DU.

Axe 2025 : Continuer à s'approprier le logiciel.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2024	6 professionnels
Nombre d'heures de formation au total	77 heures
Nombre de salariés qui ont mobilisé leur CPF	Aucun
Thématiques formations individuelles	/
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2024 par des salariés	/
Thématiques formations collectives	- Ateliers informatiques - VINELAND 2
Nombre d'heures Formations sécurité	- 0 heure SST initial - 0 heure SST recyclage - 0 heure Habilitation électrique

7- Les finances

L'ACTIVITE :

L'UEMA a réalisé 1.435 journées soit +35 journées par rapport au prévisionnel.

LES CHARGES :

a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	23.364,32	24.860,00	25.948,58	+1.088,58

Analyse :

Les Achats non stockés sont en dépassement en raison du coût de l'énergie et de l'inflation pour 1.244,47€.

Les autres postes de charges se compensent.

b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3,93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	220.837,20	229.695,46	221.430,89	-8.264,57

Analyse :

L'économie réalisée sur ce groupe est en relation avec les difficultés de recrutement dans notre secteur.

Une économie sur les autres charges de personnel de -3.421,07€ concerne des formations non effectuées.

c) Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	35.368,95	25.768,00	30.650,53	+4.882,53

Analyse :

Les dépassements de charges concernent essentiellement :

- Les entretiens et réparations : +1.981,57€ (immobilier et maintenance) ;
- Les Quotes-parts d'opérations faites en commun : +1.985,12€ (ventilation du coût des heures de CSE unique sur l'ensemble des établissements) ;
- Les autres charges enregistrent une quote-part de dotation aux amortissements avec l'IME pour 732,57€.

TOTAL des CHARGES	278.030,00€ soit -2.293,46€
--------------------------	-----------------------------

 LES PRODUITS :

d) Les Produits de la tarification

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	272.860,94	280.323,46	280.323,46	0,00

Analyse :

Les produits perçus sont conformes à la dotation globale.

e) Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	116,74	0,00	203,40	203,40

Analyse :

Les remboursements d'IJ de sécurité sociale sont de 193.40€.

f) Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	8.161,59	0,00	0,00	0,00
Analyse : Le groupe est nul.				

TOTAL des PRODUITS	280.526,86€ soit +203,40€
---------------------------	---------------------------

 LA SYNTHESE DU RESULTAT :

g) **Le résultat comptable**

RESULTAT
+2.496,86

h) **Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+2.496,86
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-653,18
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+1.843,68

i) **Proposition d'affectation du résultat**

Résultat administratif à affecter	+1.843,68
--	------------------

Le résultat est à affecter à :

- La réserve de compensation des déficits : +1.843,68€.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2025

Développement du réseau partenarial :

Afin de contribuer à une fluidité des parcours de chaque personne accompagnée, l'élargissement du réseau partenarial est recherché dans tous ses aspects : sport, culture, santé, éducation, instruction.

Une présentation de l'UEMA au travers des « Petits déj' partenaires » proposés par D-CLIC est une perspective concrète à mettre en œuvre, tout comme une action auprès des professionnels de la Petite enfance est à développer (PMI).

Partage de pratiques et montée en compétences des professionnels :

Acteur territorial de l'accompagnement précoce des enfants porteurs de TSA, les professionnels de l'UEMA participent à des actions de formation leur permettant de montée en compétences et d'ajuster leurs accompagnements au plus près des besoins de chaque personne. Le partage d'expériences et d'outils avec des professionnels d'autres UEMA est à soutenir.

Poursuite du développement des ateliers éducatifs :

Plébiscités par les familles, ces ateliers éducatifs permettent un réel soutien aux aidants familiaux en leur permettant, au travers d'une guidance parentale, de développer des stratégies en adéquation avec leurs attentes.

Ces ateliers favorisent un échange avec la famille à partir d'éléments concrets observés, développent et entretiennent un rapport de confiance au service du parcours de leur enfant.

9- Les annexes

⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

